



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

M. OLIVIER DUSSOPT
MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL
ENREGISTREMENT VIDEO DIFFUSÉ LORS DE LA CIT (6 AU 9 JUIN)

**Monsieur le directeur général,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,**

- 1. Avant toute chose, je veux vous dire combien je suis heureux et fier de représenter la France et le Conseil de l'Union européenne, pour la première fois, à cette conférence internationale du travail. Je ne peux être physiquement parmi vous aujourd'hui, et je le regrette. J'aurais plaisir à vous rencontrer de façon plus chaleureuse, je n'en doute pas, dans les semaines qui viennent. Cette conférence permet de donner**

Seul le prononcé fait foi

corps au mandat normatif et de justice sociale de l'Organisation internationale du travail.

2. Alors que la pandémie connaît une phase de reflux, tout en continuant de sévir dans les pays où la couverture et l'efficacité vaccinales sont insuffisantes, nous vivons aux portes de l'Europe **une guerre menée par la Russie mettant à l'épreuve le peuple ukrainien, son gouvernement, ses travailleurs et ses entreprises**. La France rappelle, ici, son **plein soutien**, en sa qualité nationale et en tant que Présidence du Conseil de l'UE, à la **résolution adoptée pour condamner cette agression militaire à la 344e session du conseil d'administration de l'OIT**. Les crises que nous avons vécues et celles que nous connaissons à l'heure actuelle rendent son rôle d'autant plus crucial à un moment où selon les estimations de l'Organisation, l'inflation (en particulier des prix de l'énergie et des denrées alimentaires) et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales – exacerbées par la guerre en Ukraine,

entraînent une détérioration de la reprise du marché du travail mondial.

3. **Aussi, la France se réjouit des sujets majeurs traités au cours de cette CIT [5 sujets].** Elle s’y implique pleinement, en concertation avec les représentants des travailleurs et employeurs français.
- a. Je sais toute l’importance des discussions relatives à **l’inclusion des conditions de travail sûres et salubres dans le cadre des « principes et droits fondamentaux au travail »**. Plusieurs points de négociation demeurent et j’espère que nous pourrons parvenir à un accord.
- b. **Pour ce qui est de la question normative sur l’apprentissage**, ce sujet est fondamental pour l’accès des jeunes au marché du travail. Il est d’actualité en France comme dans de nombreux autres Etats qui ont choisi d’encourager le développement de l’apprentissage, parfois par des modifications de leurs législations.

c. Cette CIT est aussi marquée par les **discussions sur le travail décent et l'économie sociale et solidaire**. Il s'agit de la première discussion approfondie sur l'économie sociale et solidaire à l'OIT, ce qui doit être souligné. Les échanges qui auront lieu permettront, je l'espère, de montrer l'intérêt de promouvoir l'économie sociale et solidaire, dans un contexte où les citoyens ont besoin, plus que jamais, de donner du sens à leurs activités professionnelles et à leurs impacts.

d. **Pour ce qui est des politiques globales en faveur de l'emploi pour faire face à la crise et favoriser le développement inclusif et durable**, les enjeux qui se dressent devant nous sont considérables. Un effort accru de formation et l'accompagnement des travailleurs tout au long de leur vie constituent des pistes de réponse.

e. Enfin, cette CIT permettra de réaffirmer la **nécessité d'un contrôle de l'application des**

normes, en particulier des conventions non ratifiées.

Je me réjouis que, depuis la dernière Conférence, la France ait pu progresser sur plusieurs aspects. Notre Parlement a ainsi ratifié en novembre dernier la Convention n° 190 de 2019 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

A l'heure où une page se tourne à l'OIT, je voudrais féliciter chaleureusement Gilbert Houngbo, pour sa prochaine prise de fonction. Je remercie enfin vivement Guy Ryder pour les 10 années passées à la tête de l'organisation. Elles ont notamment été marquées par la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, adoptée à la CIT de juin 2019 et par la prise en compte accrue de l'importance de l'accès à la protection sociale des 4 milliards de femmes et d'hommes qui en sont dépourvus.

A bientôt.